la gazette
DES COMMUNES · DES DÉPARTEMENTS · DES RÉGIONS
Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 26390

Date : 02/08 FEV 15
Page de l'article : p.1,19,20,21,...,
Journaliste : Pablo Aiquel

N° 5/2255 • 6,20 € • Semaine du 2 au 8 février 2015 • www.lagazette.fr

la gazette
des communes • des départements • des régions

Bertille Bluche,
directrice des RH
de Tourcoing (Nord)

Laurent Vercruysse,
directeur général
des services de Tourcoing

APRÈS-ATTENTATS
Laïcité, éducation, politique de la ville : les acteurs locaux veulent s'impliquer p. 8

DOSSIER
Les parcs naturels régionaux, couteaux suisses de la ruralité p. 19

DGS-DRH
Un tandem resserré p.58

Tous droits réservés à l'éditeur

la gazette DES COMMUNES · DES DÉPARTEMENTS · DES RÉGIONS

Date : 02/08 FEV 15
Page de l'article : p.1,19,20,21,...,
Journaliste : Pablo Aiquel

Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 26390

DOSSIER

Dossier réalisé par Pablo Aiquel

La maison du PNR Livradois-Forez, à Saint-Gervais-sous-Meymont (Puy-de-Dôme).

C. CAMUS

• ÉCONOMIE • ENVIRONNEMENT • URBANISME • TOURISME

Les parcs naturels régionaux, couteaux suisses de la ruralité

INFLUENCE

Réseau. Créés en 1967, les parcs naturels régionaux (PNR) sont devenus un véritable réseau d'infrastructure et d'ingénierie pour les territoires ruraux. Lieux de rencontre autant que laboratoires de projets, ils sont à l'origine de nombre de réflexions sur les politiques publiques et espèrent être reconnus dans le cadre de la réforme territoriale.

INNOVATION

Favoriser des projets. Loin de se cantonner à la protection de la nature et de l'environnement, les parcs participent au développement local en favorisant des projets innovants dans tous les domaines : de l'accompagnement architectural et paysager en accord avec la transition énergétique à la création de jeux de société écotouristiques !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Priorité. Volontaires pour devenir les premiers « territoires à énergie positive » ou promoteurs de projets touristiques écoresponsables, les parcs naturels régionaux axent leur priorité sur le développement économique en se plaçant comme animateurs de réseaux des acteurs locaux, publics et privés.

Tous droits réservés à l'éditeur

la gazette DES COMMUNES · DES DÉPARTEMENTS · DES RÉGIONS

Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 26390

Date : 02/08 FEV 15
Page de l'article : p.1,19,20,21,...,
Journaliste : Pablo Aiquel

Un système au service du mécano territorial

Acteurs de la préservation de l'environnement et du développement économique local, les parcs naturels régionaux favorisent également l'évolution des intercommunalités sur leurs territoires.

Instaurés en 1967 par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, par un décret du général de Gaulle, les parcs naturels régionaux (PNR) n'ont pas cessé de se multiplier. Une dizaine ont été créés ces dix dernières années et au moins autant sont en cours de création. Cette structure de coopération, de réflexion et d'action, bientôt quinquagénaire, est très jeune dans son état d'esprit puisque «l'innovation est dans ses gènes», comme l'assure le président de la Fédération des PNR de France, Jean-Louis Joseph (lire p.24). Véritable réseau d'infrastructure écologique territoriale, les parcs délimitent des territoires d'exception d'un point de vue environnemental, et gèrent la plupart des réserves nationales et régionales. Ils contribuent également au développement local par le biais de l'économie, de l'habitat, de l'urbanisme ou de la mobilité – ce qui est moins connu.

Haut niveau d'ingénierie

Grâce à la décentralisation, les parcs sont devenus, au fil du temps, un lieu de rencontre privilégié d'élus locaux de ces territoires ruraux dotés d'un patrimoine naturel commun. Avec le développement de la coopération intercommunale, ils se sont même affirmés comme de véritables couteaux suisses pour bon nombre de communes et d'intercommunalités. «Ce n'est pas une structure connue du grand public, ni des élus qui démarrent. Il faut un certain temps pour prendre la mesure de ses mandats et, finalement, les parcs sont à un troisième niveau, après les communes et les intercos», explique Tony Bernard, maire de Châteldon (Puy-de-Dôme) et président du PNR Livradois-Forez (lire p.22).

«Cette structure supracommunautaire a une dimension de laboratoire territorial. Elle apporte, dans des zones rurales comme les nôtres, un haut niveau d'ingénierie en matière de prospective, d'aménagement du territoire et de développement durable. C'est l'ingénierie qui crée le développement. Les réflexions que conduisent les parcs permettent aux élus locaux de prendre conscience d'enjeux territoriaux qui dépassent les communes», complète Tony Bernard, dont le parc a créé un réseau afin de promouvoir la responsabilité sociale des entreprises et un pôle de ressources de l'économie sociale et solidaire.

«Avec la montée en compétence des intercommunalités, qui se sont inscrites dans des démarches de projet, un premier palier a été atteint dans beaucoup de territoires ruraux. Nombre de nos collectivités locales étant en mesure de définir des stratégies de développement, les parcs ont alors pris un rôle d'animation du territoire. Ça c'est nouveau! Auparavant, ils étaient davantage dans l'action. D'autant que la majorité des employés des parcs sont de niveau bac+5, voire plus, avec des spécialistes de l'eau, de la biodiversité, de la forêt, de la culture, de l'architecture», souligne, pour sa part, Patrice Joly, président du parc naturel régional du Morvan (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne) et du conseil général de la Nièvre.

Accompagner l'interco

Même si les régions et les départements comptent parmi leurs principaux financeurs, c'est sans doute avec les intercommunalités que les parcs naturels régionaux participent à la mécanique territoriale. «Créé en 1975, le PNR des Vosges du nord était, avec le département, le seul interlocuteur entre les communes et l'Etat. Le parc a été à l'origine de la création des intercommunalités, car il constituait le lieu d'échanges des élus locaux», raconte Eric Brua, directeur du PNR des Vosges du nord (Bas-Rhin et Moselle).

Le nombre d'intercos situées dans le parc naturel de la Chartreuse (Isère et Savoie, lire p.23) est descendu de treize, en 2007, à sept, en 2015. Et le parc a accompagné ces processus de fusions. Résultat, une seule communauté de communes, Cœur de Chartreuse (17 communes, 16700 hab.), créée en 2014, est intégralement dans le territoire du parc, les autres se chevauchent faisant du PNR un lien entre des agglomérations comme Grenoble, Chambéry et le pays Voironnais. «Les intercos structurent les offres de service, tandis que les parcs sont dans

Statut juridique

L'organisme de gestion des PNR est un syndicat mixte regroupant région, départements et communes ayant adopté la charte. Il peut comprendre les structures intercommunales et les «villes-portes». Certains sont des syndicats mixtes «ouverts élargis» ayant également comme membres délibératifs des établissements publics tels que les chambres consulaires, l'Office national des forêts ou celui de la chasse.

Une conférence interministérielle avant l'été?

Les présidents des parcs naturels régionaux attendent l'annonce avec impatience. Ils espèrent qu'elle aura lieu lors du comité interministériel pour l'égalité des territoires, qui doit se tenir le 13 février. En jeu: une conférence interministérielle sur la biodiversité, qui permettrait de reconnaître le rôle des PNR dans la mise en cohérence des politiques publiques sur leurs territoires, et leur place par rapport à d'autres structures de projets comme les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux. Une réunion transversale avec, souhaitent les PNR, la participation de ministères aussi divers que ceux de l'Economie, de l'Agriculture, du Tourisme, du Commerce, de la Culture et de l'Egalité des territoires. Une réunion qui pourrait avoir lieu avant l'été, avec le président de la République. L'objectif est d'assurer la pérennité des financements des parcs naturels régionaux. Le leader des PNR (lire p.24) y croit.

Tous droits réservés à l'éditeur

la Gazette
DES COMMUNES · DES DÉPARTEMENTS · DES RÉGIONS

Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 26390

Date : 02/08 FEV 15
Page de l'article : p.1,19,20,21,...,
Journaliste : Pablo Aiquel

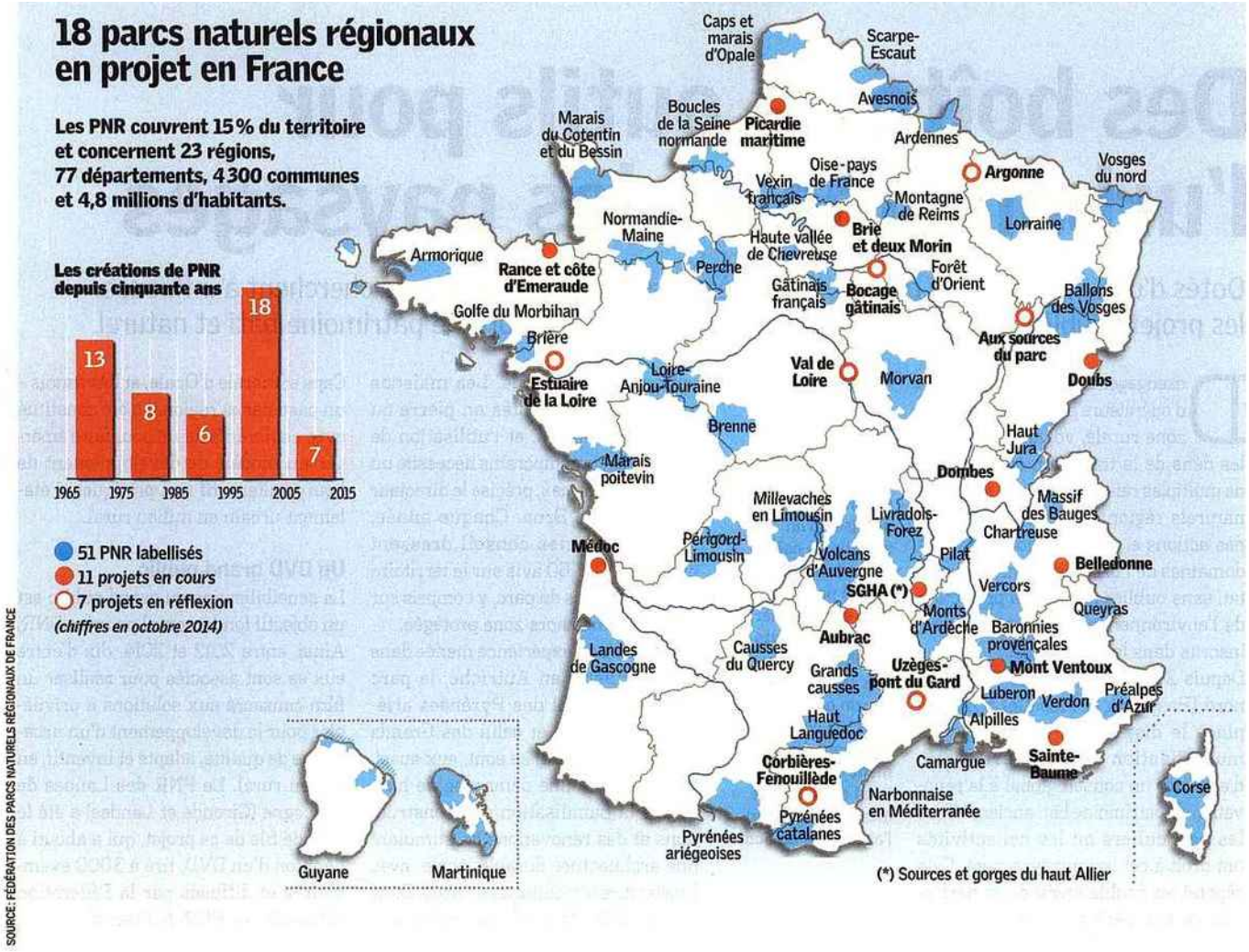

l'innovation, la réflexion. Elles produisent des services publics, qui souvent sont nés dans les PNR. Pour les régions, les parcs sont des outils d'observation de la vie locale rurale, qui doivent être à l'initiative de politiques innovantes. Avec le renforcement de l'interco, le rôle des parcs doit se redéfinir. Ceux-ci démontrent déjà qu'il peut y avoir respect de l'environnement, développement et innovation sur un même territoire », se réjouit la présidente du PNR de la Chartreuse, Eliane Giraud, également vice-présidente de la région Rhône-Alpes.

Face à la réforme

Si les parcs apparaissent comme de véritables atouts pour leurs membres, encore faut-il qu'ils soient reconnus par leurs voisins, agglomérations voire métropoles, ainsi que par l'Etat, auxquels ils doivent souvent rappeler leur existence. « Les parcs avaient été un peu oubliés par la loi "Alur". Finalement, Jean-Louis Joseph ainsi que des députés et sénateurs concernés par les parcs ont réussi à faire passer un amendement qui permet à une charte de PNR d'avoir la valeur d'un schéma de cohérence territoriale [Scot]. C'est l'un de nos objectifs à long terme », assure la présidente du PNR du Vercors (Drôme et Isère), Catherine Brette. « Nous sommes cernés par deux énormes Scot urbains, ceux de la zone urbaine grenobloise et de l'agglomération de Valence. Au milieu du parc, trois petits établissements publics de coopération intercommunale n'ayant pas de Scot nous ont saisis pour les accompagner dans leur réflexion sur une fusion et sur des documents d'urbanisme », explique-t-elle.

Les PNR, malgré leur positionnement comme candidats aux « territoires à énergie positive » (80 % des parcs se sont porté candidats), par exemple, ne font pas partie du Conseil national de la transition écologique ou ne sont pas représentés dans un certain nombre d'instances où ils auraient leur place, alors qu'ils sont très sollicités par les commissions parlementaires.

Face à la réforme territoriale en cours, les questions restent ouvertes. Quelle place pour les parcs dans les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux ? Au-dessus ou à côté ? Certains parcs ont réussi à trouver un équilibre avec les pays qui les composent, d'autres préfèrent adopter les mêmes périmètres. Selon Tony Bernard, le défi sera de savoir comment mutualiser de l'ingénierie tout en respectant les gouvernances : « Sur le territoire de notre parc, il existe plusieurs pays et Scot. On voudrait fonctionner telle une poupée gigogne, être les catalyseurs d'une mutualisation bien comprise et pas subie. Il faut que toute cette ingénierie travaille ensemble, échange, et que l'on ne se regarde pas en chiens de faïence ». Encore faut-il que rôles et compétences soient bien définis...

Dernier né

Le dernier parc créé est le PNR des Baronnies provençales, qui rassemble 86 communes de la Drôme et des Hautes-Alpes. La ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, a signé le décret début décembre à Vinsobres (Drôme).

Tous droits réservés à l'éditeur

la gazette DES COMMUNES · DES DÉPARTEMENTS · DES RÉGIONS

Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 26390

Date : 02/08 FEV 15
Page de l'article : p.1,19,20,21,...,
Journaliste : Pablo Aiquel

Des boîtes à outils pour l'urbanisme et les paysages

Dotés d'une ingénierie de qualité en matière d'architecture, les parcs cherchent à influencer les projets publics et privés sur leur territoire, afin d'améliorer le patrimoine bâti et naturel.

Désengagement de l'Etat, absence d'opérateurs privés de qualité en zone rurale, volonté de relever les défis de la transition énergétique: de multiples raisons poussent les parcs naturels régionaux (PNR) à engager des actions et des réflexions dans les domaines de l'urbanisme ou de l'habitat, sans oublier ceux de la protection de l'environnement et du patrimoine, inscrits dans leurs chartes.

Depuis 2005, le PNR des Vosges du nord (Bas-Rhin et Moselle) a mis en place le dispositif «Mut'archi» de mutualisation architecturale afin d'apporter un conseil global à la rénovation du patrimoine bâti ancien. «Tous les particuliers ou les collectivités ont droit à cet accompagnement. Cela répond au double enjeu de la performance énergétique et de la préservation du patrimoine. Les maisons anciennes, construites en pierre ou bois, sont fragiles, et l'utilisation de matériaux contemporains nécessite un travail spécifique», précise le directeur du parc, Eric Brua. Chaque année, deux architectes-conseil dressent quelque 130 à 150 avis sur le territoire des dix intercos du parc, y compris sur les communes hors zone protégée.

Inspirés d'une expérience menée dans le Vorarlberg, en Autriche, le parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises (Ariège) et celui des Grands Causses (Aveyron) se sont, eux aussi, engagés dans une démarche de lutte contre la banalisation des constructions et des rénovations en stimulant une architecture durable locale, avec l'assistance d'architectes-conseil. Dans les trois PNR du Nord – Scarpe-Escaut, Caps et marais d'Opale, et l'Avesnois – un partenariat régional a été constitué avec nombre d'acteurs pour faire émerger un modèle de développement de bourgs alternatif aux pratiques d'étalement urbain en milieu rural.

Charte valant Scot

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové précise qu'un schéma de cohérence territoriale (Scot) peut être élaboré dans les périmètres existants des PNR, y compris ceux couverts par un ou plusieurs Scot. La charte de PNR peut également valoir plan local d'urbanisme intercommunal en l'absence d'un Scot.

Un DVD grand public

La sensibilisation du grand public est un objectif fondamental pour les PNR. Ainsi, entre 2012 et 2014, dix d'entre eux se sont associés pour réaliser un film consacré aux solutions à privilégier pour le développement d'un urbanisme de qualité, adapté et inventif, en milieu rural. Le PNR des Landes de Gascogne (Gironde et Landes) a été le chef de file de ce projet, qui a abouti à l'édition d'un DVD, tiré à 3000 exemplaires et diffusés par la Fédération nationale des PNR de France.

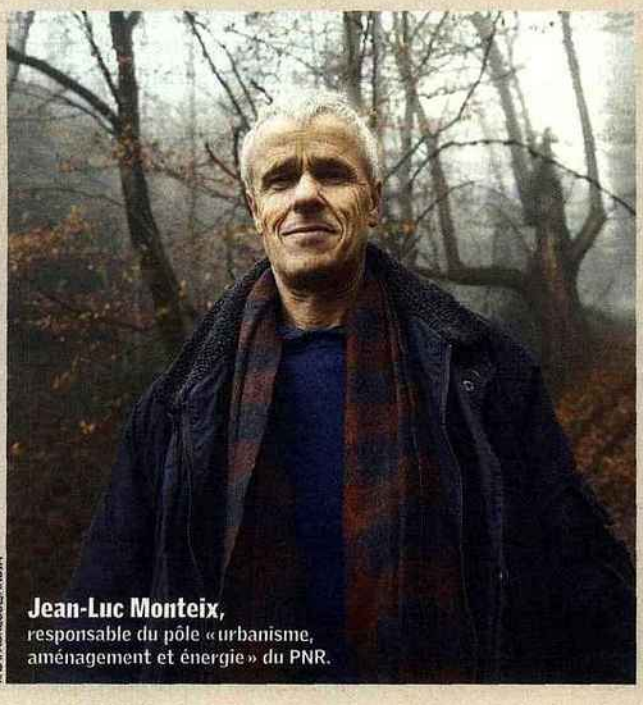

R. LAFABRÈGUE/ANDIA

Jean-Luc Monteix, responsable du pôle «urbanisme, aménagement et énergie» du PNR.

PNR Livradois-Forez (Puy-de-Dôme, Haute-Loire et Loire)

Suivre tous les projets

L'atelier d'urbanisme du parc naturel régional Livradois-Forez poursuit trois objectifs: permettre à toutes les communes de se doter, à terme, de documents réglementaires d'urbanisme, faire aboutir des projets de grande qualité, notamment en matière de performance énergétique, et obtenir des financements pour ce type d'opérations ambitieuses. «Ici, la priorité était donnée aux plans locaux d'urbanisme intercommunaux quatre ou cinq ans avant la loi "Alur"» souligne le responsable du pôle «urbanisme, aménagement et énergie» du parc, Jean-Luc Monteix. Un collectif, réunissant les services de l'Etat, des départements et des intercos, échange sur une plateforme et travaille pour les communes qui le désirent. Rénovations de bâtiments, opérations paysagères d'espaces publics ou sites naturels, projets d'urbanisme de centre-bourg ou d'extension de bourg, presque 80 dossiers ont été ouverts en 2014, dont huit concernent des documents d'urbanisme. «L'ambition est d'accompagner toutes les opérations», assure le responsable du pôle.

Tous droits réservés à l'éditeur

la gazette DES COMMUNES · DES DÉPARTEMENTS · DES RÉGIONS

Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 26390

Date : 02/08 FEV 15
Page de l'article : p.1,19,20,21,...,
Journaliste : Pablo Aiquel

Le tourisme comme vecteur de développement

L'innovation en matière d'attractivité touristique constitue l'un des atouts des parcs naturels régionaux. Ceux-ci cherchent à valoriser d'un point de vue économique leurs ressources naturelles.

La Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés est «un outil de gestion pratique qui vise à assurer que le tourisme contribue au développement économique, social et environnemental équilibré», comme l'indique Europarc, la fédération européenne d'espaces protégés. Ce document «a été conçu par les parcs naturels régionaux [PNR] français, et c'est une méthodologie qui part de l'existant et va jusqu'à la commercialisation», se félicite le directeur de la Fédération des parcs naturels régionaux de France, Pierre Weick.

C'est aussi une démarche de longue haleine qui montre à quel point les parcs naturels régionaux sont conscients de l'impact du tourisme sur l'économie locale. Selon les parcs, l'innovation dans ce domaine doit ouvrir de nouveaux marchés, en ciblant des clients attirés par la découverte de l'environnement et de la nature autrement. Les exemples, en ce sens, sont déjà légion.

Animation de réseau

L'opération de valorisation économique des parcs, Valécoparcs, se fonde sur le concept de «tourisme expérientiel». Il s'agit d'inviter les visiteurs à prendre part à des activités touristiques mémorables mettant tous les sens à contribution. Elle se fonde sur une collaboration étroite avec les opérateurs touristiques. Quatre parcs participent à cette démarche afin de mettre en place un nouveau positionnement de leur offre touristique: le massif des Bauges, la Chartreuse, le Vercors et les Baronnies provençales. «Le tourisme fait partie des premiers vecteurs de développement économique de notre territoire et, plus que par le passé, les parcs se placent comme animateurs de réseau», assure le président du PNR du Morvan (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne), Patrice Joly. Au sein de ce parc, un office de tourisme (OT) coordonne les offices locaux. La relation entre les OT et les PNR varie selon les organisations locales. L'office de tourisme intercommunal des grands lacs et de la forêt d'Orient (Aube) est adossé au parc du même nom, par exemple. Dans les Vosges du nord, une association, «Atout parc», regroupe les offices de tourisme du territoire. «Les OT existaient déjà quand le parc a été créé, alors l'association nous permet d'organiser des actions collectives», explique le directeur, Eric Brua.

Jeu de société

La révision du PLU et le changement du ministre de l'Ecologie figurent parmi les thématiques d'un jeu de société pas comme les autres. Elaboré par le parc des volcans d'Auvergne, il permet de découvrir la gestion d'un territoire préservé. D'autres PNR, comme ceux du massif des Bauges, de la Chartreuse et des Causses du Quercy, ont aussi élaboré des jeux de société.

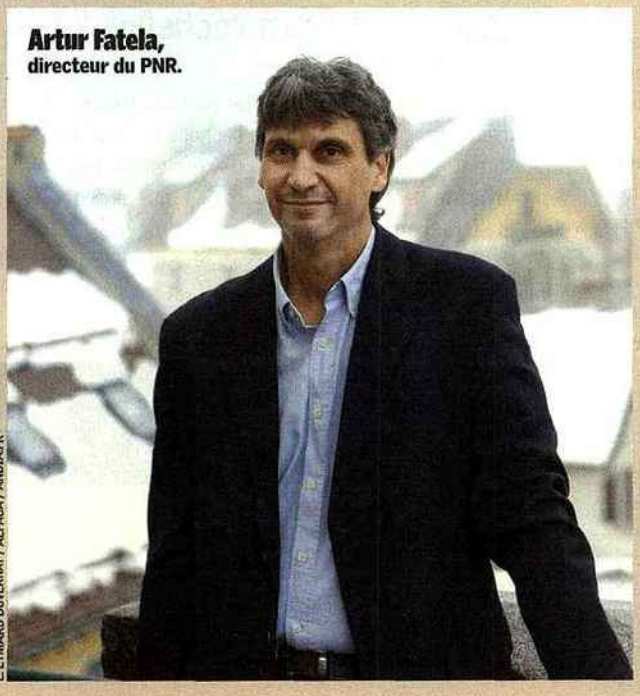

Artur Fatela, directeur du PNR.

E. EYMARD DUVERNAY / ALPACA / ANDIA.FR

PNR de la Chartreuse (Isère et Savoie)

Des équipements qui apportent une dimension écoresponsable

L'année dernière, afin de diversifier les activités touristiques tout en valorisant le massif, une station «trail» (de course nature) a été créée au cœur du parc de la Chartreuse. «Il s'agit d'une base d'accueil, de parcours de trail balisés et d'un site internet», explique le directeur du PNR, Artur Fatela. «Une association, dotée d'un animateur, gère le site et une entreprise spécialisée dans l'équipement sportif implantée dans le parc va développer le concept dans sept autres PNR», souligne-t-il. A Saint-Bernard-du-Touvet, un centre écotouristique propose des hébergements durables et écologiques, ainsi que des animations et formations thématiques pour sensibiliser aux techniques de l'habitat durable ou à l'utilisation des plantes culinaires et médicinales. «C'est un laboratoire du tourisme écologique et environnemental, assure Artur Fatela, nous participons à la conception et à l'orientation de ce projet, pas à son exploitation. Notre rôle est d'imaginer et d'apporter aux visiteurs une dimension d'expérience écoresponsable du territoire.»

Tous droits réservés à l'éditeur

la Gazette
DES COMMUNES · DES DÉPARTEMENTS · DES RÉGIONS

Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 26390

Date : 02/08 FEV 15
Page de l'article : p.1,19,20,21,...,
Journaliste : Pablo Aiquel

« L'expérimentation et la prise de risque sont dans nos gènes »

Le président de la Fédération des PNR de France, Jean-Louis Joseph, défend ses « outils d'avenir ». Il ne craint pas la réforme territoriale et attend avec impatience une conférence interministérielle.

Quel sera l'impact, selon vous, de la réforme territoriale sur les PNR ?

Les parcs naturels régionaux (PNR) sont construits sur l'adhésion volontaire des communes. Mais les intercommunalités renforcées deviennent des acteurs incontournables. Nous voyons l'évolution des départements avec inquiétude, car ils sont très présents dans la gouvernance et le financement. Les régions représentent 40 à 50% des financements. Tous ces niveaux politiques vont bouger, les parcs aussi. L'expérimentation est dans les gènes des PNR, nous revendiquons la prise de risque, alors la réforme ne nous fait pas peur, nous l'accueillons avec optimisme et enthousiasme.

PNRVN-Y.MEYER

Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des PNR de France

Qu'en est-il pour les dotations financières ?

Les parcs ont vu des baisses à tous les niveaux en 2014 et ce sera le cas aussi en 2015. Nous devons, dans chaque PNR, garantir le fonctionnement de l'équipe technique, de l'ingénierie qui est reconnue comme très pointue. Nos actions vont dépendre de la capacité à imaginer des projets et des programmes pour aller chercher d'autres financements. 80% des parcs ont répondu à l'appel à projets des « territoires à énergie positive » pour accélérer la transition énergétique sur ces territoires. Beaucoup répondent aux programmes Leader et aux autres programmes des fonds européens. Nous continuons de chercher dans les programmes innovants des moyens pour expérimenter et participer au développement des territoires.

Comment votre rôle sera-t-il amené à évoluer ?

Les parcs sont des outils d'avenir car ce sont des vecteurs d'innovation. Tout le réseau sera amené à intégrer les établissements publics de coopération intercommunale dans leur gouvernance. Ce n'est pas encore le cas partout. Il faut clarifier les relations et les rôles de chacun. Les parcs n'ont pas de compétences, ils n'ont que des missions. Mais ils participent à l'intelligence territoriale qui n'est pas réservée aux métropoles et à la capitale. Elle existe aussi dans les territoires ruraux et fragiles. Les PNR résistent mieux à la crise qu'ailleurs, parce que nous créons des activités qui ne sont pas délocalisables. Pour une moitié des territoires, le chômage y est en dessous de la moyenne nationale, dans l'autre moitié, il est au même niveau. Au début, les parcs correspondaient à des territoires qui perdaient de la population. Aujourd'hui, ils sont devenus attractifs. Toutefois, il faut soigner le lien urbain-rural et garder ce temps d'avance par l'innovation.

Qu'attendez-vous du comité interministériel pour l'égalité des territoires qui se tiendra mi-février ?

Nous souhaitons que la conférence interministérielle sur l'avenir des parcs soit inscrite et organisée rapidement. La ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, a donné son feu vert. Le principe d'un lancement par le président de la République est acquis. Il y croit beaucoup et connaît les parcs. Nous comptons sur cette conférence pour replacer les parcs naturels régionaux dans le jeu territorial français.

Pour aller plus loin

À LIRE

Des pistes pour les territoires de projet

La Fédération des PNR de France propose en une douzaine de pages des éléments clés pour comprendre les différents types de structures et des pistes pour mieux travailler ensemble, notamment quand les territoires de projet se superposent.

« Parcs-EPCI-communauté d'agglomération-pays : vers une meilleure articulation », 2010. A télécharger sur : www.parcs-naturels-regionaux.fr › librairie › territoire.

SUR LE WEB

Les instances en ligne

La section française d'Europarc, fédération européenne des parcs naturels, propose des informations, notamment, sur la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés. Pour sa part, la Fédération des PNR de France présente une librairie et un centre de ressources en ligne.

www.europarc-fr.org et www.parcs-naturels-regionaux.fr

RENDEZ-VOUS

Le 9 février, à Paris

L'agroécologie à l'échelle territoriale

Lors du séminaire intitulé « les parcs moteurs d'actions agroécologiques à l'échelle territoriale » seront proposés un partage d'expériences, des échanges avec des chercheurs de l'Inra et des ateliers thématiques.

Contact : France Drugmant, fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.fr

la Gazette.fr

POUR COMPLÉTER VOTRE INFORMATION...

- **Opération « innovation » dans les PNR**
  www.lagazette.fr/243509
- **Ce que prévoit le projet de loi « biodiversité »**
  www.lagazette.fr/238743

Tous droits réservés à l'éditeur